

sion de la Constitution (p. 138) ; de la Commission de la Constitution (A. de 1946, p. 1568).

Dépôt :

Le 5 avril 1946, un rapport supplémentaire au nom de la Commission de la Constitution sur les propositions de loi : 1° de M. Jacques Duclos et plusieurs de ses collègues tendant à établir la Constitution de la République française ; 2° de M. Joseph Delachenal tendant à établir la Constitution de la République française ; 3° de M. André Philip et plusieurs de ses collègues tendant à établir la nouvelle Constitution de la République française ; 4° de M. Mohamed Bendjelloul et plusieurs de ses collègues tendant à établir la Constitution de l'Algérie afin que celle-ci soit inscrite dans la Constitution de la République française ; 5° de M. Jacques Bardoux relative à la création d'une « Cour suprême de justice » ; 6° de M. Jean-Pierre Giraudoux tendant à établir la Constitution de l'Union française ; 7° de M. Guy Mollet, président de la Commission de la Constitution, au nom de la Commission, tendant à établir la Constitution de la République française, Assemblée nationale, Organismes consultatifs, Conseil des Ministres, Responsabilité pénale du Ministre, n° 885 (3° annexe).

Interventions :

Est entendu au cours de la discussion : du rapport tendant à la suspension de la validation de l'élection de M. Camille Laurens [Cantal] (A. de 1945, p. 259) ; — des propositions de loi de MM. Duclos, Delachenal, Philip, Bendjelloul et Bardoux relatives à la Constitution : *Discussion générale* (A. de 1946, p. 610) ; Art. 14 : *Amen- dement de M. Montillot* (p. 809) ; Art. 18 : *Ses amendements* (p. 865) ; *les retire* (ibid.) en qualité de *Rapporteur spécial*, Des pouvoirs de l'Assemblée nationale : *Donne lecture de son rapport* (p. 1766 et suiv.) ; articles additionnels : *Amendement de M. Ribère* (p. 2023). = S'ex- cuse de son absence (A. de 1946, p. 191).

CORDONNIER (M. Denis), Député du département du Nord (2^e circonscription).

Son élection est validée (A. de 1945, p. 45).
⇒ Est nommé membre : de la Commission de

l'intérieur, de l'Algérie et de l'administration générale, départementale et communale (A. de 1945, p. 138) ; de la Commission de la famille, de la population et de la santé publique (ibid.). — Est nommé juré à la Haute Cour de justice (p. 638).

Dépôts :

Le 13 mars 1946, une proposition de loi tendant à instituer un fichier sanitaire et social de la prostitution, n° 656. — Le 4 avril 1946, un rapport au nom de la Commission de la famille, de la population et de la santé publique sur la proposition de loi de M. Denis Cordonnier et plusieurs de ses collègues tendant à instituer un fichier sanitaire et social de la prostitution, n° 865. — Le 4 avril 1946, un rapport au nom de la Commission de la famille, de la population et de la santé publique sur la proposition de résolution de M. Henri Meck et plusieurs de ses collègues tendant à inviter le Gouvernement à maintenir l'aide aux tuberculeux telle qu'elle fonctionnait en Alsace et en Lorraine, n° 863.

Interventions :

Prend part à la discussion : du projet de loi portant fixation du budget général de l'exercice 1946 (services civils), POPULATION, *Discussion générale : Santé publique* (A. de 1945, p. 601) ; — des propositions de loi sur la limitation des débits de boisson : *Discussion générale* (A. de 1946, p. 845).

COSTE-FLORET (M. Paul), Député du département de l'Hérault.

Son élection est validée (A. de 1945, p. 45).
= Est nommé membre : de la Commission du Règlement (A. de 1945, p. 53) ; de la Commission de la Constitution (p. 138).

Interventions :

Prend part à la discussion : de l'ordre du jour (A. de 1946, p. 882. — des propositions de loi relatives à la Constitution et à la déclaration des droits : Art. 32, *défend l'amendement de M. Colin* (p. 959, 963) ; Constitution de la République : *discussion générale* (p. 1637 et suiv.) ; *son intervention lors du discours de*